



Mission d'assistance et d'accompagnement du dispositif de prévention et de maintien de la sécurité et de la salubrité publique dans l'habitat et les bâtiments

Difficultés des maires dans l'exercice de leurs compétences en matière de

- Prévention**
- Maintien des conditions de sécurité et de salubrité publique**

Mission mise en place par la CCBE au profit de ses communes pour les assister et les accompagner sur la prévention et de maintien de la sécurité et de la salubrité publique dans l'habitat et les bâtiments.

Le maire face à l'habitat indigne

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs

Bièvr
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



La communauté de communes de Bièvre Est a confié cette mission au Pact Isère

La mission consiste :

- 1. Analyse des situations avec la collectivité**
- 2. Visite et Diagnostic des situations**
- 3. Orientation : prescriptions et procédures envisageables**
- 4. Accompagnement des particuliers concernés (propriétaires et occupants)**
- 5. Suivi des situations**

Le maire face à l'habitat indigne

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs

Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Fait générateur: plainte du locataire ou
travailleur social ou CCBE

Signale le problème au Maire ou à la DDASS

Mairie

Saisit par courrier la CCBE pour
engager la procédure, et joint les
pièces (photos, réclamations,,,))

CCBE

Centralise les demandes des communes
Transmet la copie du courrier et les pièces

Pact Isère

- Prend RDV avec locataire
- Visite du logement + analyse et diagnostic + qualification de l'état du logement
- Rapport avec prescriptions

Copie du rapport

Mairie

CCBE

Le maire face à l'habitat indigne

Bièvr^{est}
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs



Le Maire

- Contacte le propriétaire
- Peut exercer son pouvoir de police en raison d'une corrélation étroite entre la non-décence et l'infraction du règlement sanitaire départemental

Propriétaire

Ne réalise pas de travaux, pas de négociation

Réalise les travaux d'amélioration du logement (constatation)

Médiation entre le Maire, Le Pact Isère et le propriétaire

Pas d'accord possible

Fin de la procédure

Accord entre les parties
Réalise les travaux d'amélioration du logement

Le Maire

Fait une injonction pour qu'il fasse les travaux en faisant référence au RSD (éventuellement appuyé par la DDASS)

Fin de la procédure

Propriétaire

Ne réalise pas les travaux

Réalise les travaux

Le Maire

Fin de la procédure

Saisie

Transmission au procureur de la République du procès verbal + rapport

Action judiciaire

Pact Isère: bilan annuel de leur mission devant la commission « Habitat » de la CCBE

Le maire face à l'habitat indigne

ournée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs



SCI – sur la commune d'APPRIEU



Le maire face à l'habitat indigne

Effondrement plafond

Bièvr^{est}
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs



SCI – sur la commune d'APPRIEU



Infiltration d'eau de pluie depuis la toiture

Le maire face à l'habitat indigne

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs

Bièvrest
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



SCI – sur la commune d'APPRIEU



Le maire face à l'habitat indigne

Escaliers non conforme

Bièvr^{est}
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs



SCI – sur la commune d'APPRIEU



Garde corps dégradé

Le maire face à l'habitat indigne

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs

Bièvr^{est}
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



SCI – sur la commune d'APPRIEU



Le maire face à l'habitat indigne

Verrière cassée dans la cours

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs

Bièvrest
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de communes de Bièvre Est
Parc d'Activités Bièvre Dauphine
953 Rue Augustin Blanchet
38690 COLOMBE

Président de la commission « Habitat »:
Georges FERRERI
Tel : 04 76 65 10 13
g.ferreri.apprieu@wanadoo.fr

Responsable administratif CCBE:
Corinne JOURDAN
Tel : 04 76 06 10 94
corinne.jourdan@cc-bievre-est.fr

Le maire face à l'habitat indigne

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs